



DÉPOSÉ SUR SEDAR +

Montréal, le 1^{er} mai 2025

Aux autorités de réglementation des valeurs mobilières
de chacune des provinces du Canada

Madame, Monsieur,

**OBJET : Bombardier Inc.
Rapport sur les résultats du vote conformément au paragraphe 11.3 du
Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue (Règlement 51-102)**

Faisant suite à l'assemblée annuelle des actionnaires de Bombardier Inc. (la **Société**) qui a eu lieu le 1^{er} mai 2025 (l'**assemblée**), et conformément au paragraphe 11.3 du Règlement 51-102, nous vous avisons par les présentes des résultats du vote compilés lors de l'assemblée.

Question ayant fait l'objet d'un vote

1. Nomination d'Ernst & Young, s.r.l./S.E.N.C.R.L., comptables professionnels agréés, à titre d'auditeurs indépendants de la Société et autorisation des administrateurs de la Société de fixer leur rémunération :
2. Élection des administrateurs de la Société:
3. Adoption d'une résolution consultative non contraignante (dont le texte intégral est énoncé à la section 2 de la circulaire de sollicitation de procurations de la direction pour l'assemblée) sur l'approche de la Société en matière de rémunération des membres de la haute direction :

Résultat du vote

- Ernst & Young, s.r.l./S.E.N.C.R.L., ont été nommés à titre d'auditeurs indépendants de la Société, et les administrateurs ont été autorisés, à la majorité des voix exprimées par les actionnaires dans le cadre d'un vote par scrutin électronique, à déterminer la rémunération des auditeurs indépendants. 97,82% des droits de vote exprimés à l'assemblée, représentant un nombre total de 151 562 225 votes, ont été exercés POUR la nomination et 2,18%, représentant un nombre total de 3 384 362 votes, ont fait l'objet d'une ABSTENTION.
- Les candidats proposés par la direction ont été élus à la majorité des voix exprimées par les actionnaires dans le cadre d'un vote par scrutin électronique. Les droits de vote ont été exercés de la manière indiquée à l'annexe A jointe aux présentes.
- La résolution consultative non contraignante sur l'approche de la Société en matière de rémunération des membres de la haute direction a été approuvée à la majorité des voix exprimées par les actionnaires dans le cadre d'un vote par scrutin électronique. 99,56% des droits de vote exprimés à l'assemblée, représentant un nombre total de 152 750 453 votes, ont été exercés POUR l'approbation et 0,44%, représentant un nombre total de 674,657 votes, ont été exercés CONTRE.

Question ayant fait l'objet d'un vote

Résultat du vote

4. Étude des trois (3) propositions d'actionnaire énoncées à l'annexe B de la circulaire de sollicitation de procurations de la direction pour l'assemblée :
- La proposition d'actionnaire 1 a été rejetée à la majorité des voix exprimées par les actionnaires dans le cadre d'un vote par scrutin électronique. 1,30% des droits de vote exprimés à l'assemblée, représentant un nombre total de 1 991 006 votes, ont été exercés POUR la proposition et 98,70%, représentant un nombre total de 151 434 082 votes, ont été exercés CONTRE.
 - La proposition d'actionnaire 2 a été rejetée à la majorité des voix exprimées par les actionnaires dans le cadre d'un vote par scrutin électronique. 2,48% des droits de vote exprimés à l'assemblée, représentant un nombre total de 3 810 299 votes, ont été exercés POUR la proposition et 97,52%, représentant un nombre total de 149 614 822 votes, ont été exercés CONTRE.
 - La proposition d'actionnaire 3 a été rejetée à la majorité des voix exprimées par les actionnaires dans le cadre d'un vote par scrutin électronique. 9,41% des droits de vote exprimés à l'assemblée, représentant un nombre total de 14 430 451 votes, ont été exercés POUR la proposition et 90,59%, représentant un nombre total de 138 994 561 votes, ont été exercés CONTRE.

En espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.



Pierre Gagnon Ad.E
Vice-président principal, Affaires juridiques et
secrétaire de la Société
Bombardier Inc.

ANNEXE A

ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

Nom des candidats	Nombre des voix POUR	Pourcentage des voix POUR (%)	Nombre des voix CONTRE	Pourcentage des voix CONTRE (%)
Pierre Beaudoin	150 250 679	97,93	3 174 441	2,07
Éric Martel	152 659 680	99,50	765 441	0,50
Joanne Bissonnette	151 569 467	98,79	1 855 653	1,21
Charles Bombardier	150 999 067	98,42	2 426 053	1,58
Rose Damen	152 881 603	99,65	543 518	0,35
Bettina Fetzer	153 323 736	99,93	101 385	0,07
Diane Fontaine	151 601 101	98,81	1 824 019	1,19
Diane Giard	149 539 685	97,47	3 885 435	2,53
Anthony R. Graham	152 880 075	99,64	545 036	0,36
Douglas R. Oberhelman	139 602 675	90,99	13 822 445	9,01
Melinda Rogers-Hixon	150,341,831	97, 99	3 083 289	2,01
J. Allen Smith	153 312 323	99,93	112 756	0,07
Antony N. Tyler	150 355 236	98,00	3 069 874	2,00